



Compte-rendu
Réunion A.P.E Croix-Luizet
16 mars 2015

Présents :

Fatima ABDELKAOUI, Sandrine CASTANO, Sabrina COLSON, Anne-Marie FAURE, Alain FETAND, Pierre HELLE, Stéphanie LEFEBVRE, Delphine PILON-JAFFRES, Béatrice ROMANES, Mouna SADKI, Christine TENAND, Patrick THUDEROZ, Marie-Line ZANOTA

Invités :

Cathy BERTHOLON, Alice CONTE-JANSEN, Philippe DUSSURGET

ORDRE DU JOUR :

1. Le cas de l'enfant violent de CM1
2. Point sur l'insertion scolaire des enfants porteurs de handicap
3. Questions diverses

1. Le cas de l'enfant violent de CM1

Ce cas a déjà fait l'objet de 3 courriers de l'A.P.E à l'IEN, Mme GREPPO-CHAIGNON et d'un débat houleux avec l'équipe enseignante lors du dernier conseil d'école d'élémentaire.

Nous y revenons ce soir à la demande des parents d'une enfant de la classe de Mme MEUNIER qui est la victime régulière d'agressions, de menaces physiques et verbales de la part de ce garçon. La situation a été jugée suffisamment sérieuse par les parents pour qu'ils déposent une main courante au commissariat et sollicitent par courrier l'intervention de l'IEN.

Malgré tout, les menaces et agressions demeurent puisque leur fille a encore été victime d'un acte violent aujourd'hui dans l'école de la part de cet enfant.

Nous leur faisons part de notre action à ce sujet depuis que nous avons été mis au courant de la situation : courriers à l'IEN, participation à la commission éducative à la demande de la maman, contact à la FCPE, information de Mme THOUVENOT pour tenter de faire avancer le dossier de demande d'AVS, soutien à la maman du garçon dans ses démarches (AVS, demande d'ITEP)...

Malheureusement, en tant qu'association, notre champ d'action est limité. Mais nous attendons encore la réponse de l'IEN à notre dernier courrier. Sans réponse de sa part, nous informerons ses supérieurs hiérarchiques au niveau du rectorat. L'association envisage également d'informer directement le Maire de Villeurbanne des problèmes au sein de l'école.

A titre individuel, les parents de la classe sont toujours très inquiets et envisagent des actions à mettre en œuvre : mails systématiques à l'IEN dès qu'un incident se produit, retrait des enfants de la classe une journée...

Les choses semblent bouger un peu puisqu'il semble qu'une inspection ait eu lieu dans la classe de Mme MEUNIER le 16 mars afin d'observer le comportement de ce garçon.

A suivre...

2. Intervention de Mme CONTE-JANSEN sur l'intégration scolaire des enfants en situation de handicap

Cette maman, dont la petite fille est scolarisée depuis la rentrée à Croix-Luizet, nous fait part de ses connaissances sur l'intégration scolaire des enfants en situation de handicap et se propose d'être une « référente » en la matière pour l'association.

Avec Fatma et Nathalie, nous comptons désormais trois parents directement concernés par les enfants en situation de handicap au sein de l'association.

Nous pourrions donc avoir directement des informations sur le fonctionnement de ces classes, sur les conditions d'accueil de ces enfants, leurs conditions de transport jusqu'à l'école, leur comptabilisation parmi les effectifs, les projets spécifiques autour de ces classes...

Jusqu'à présent, ces parents étaient peu représentés au sein de l'association, sans doute en raison de leur éloignement géographique et nous avons du mal à les atteindre par le biais de nos communications (exemple du billet sur les transports transmis avant les vacances de la Toussaint).

3. Questions diverses

Le conseil du périscolaire :

Mme TILLE envisage de tenir un conseil du périscolaire pour faire le point avec les usagers du système sur les activités, les actions d'amélioration, les projets pour la rentrée prochaine. La date pourrait être le 7 avril.

Elle a également obtenu l'accord de la Mairie pour organiser une fête du périscolaire en fin d'année. La date n'est pas encore connue car elle attendait que Mme SOLLE confirme la date de la fête de l'école.

Elle a également obtenu la présence de 2 personnes malentendantes pour les activités périscolaires. Bien sûr, les enfants malentendants sont libres de s'inscrire à toutes les activités proposées même si celles-ci ne sont pas encadrées par ces personnes mais leur présence facilite l'intégration des enfants aux activités d'une manière générale.

Point sur la réunion à la Mairie sur les rythmes scolaires :

Anne-Marie H. et Fatma s'y sont rendues et un article est paru dans le Progrès.

Tout n'est pas encore arrêté car une réunion avec les directeurs d'école doit encore avoir lieu. Cependant, l'harmonisation des horaires Maternelle-Elémentaire semble acquise (8h30-11h50, 14h-15h50 tous les jours sauf le mercredi où seul le matin est travaillé de 8h30 à 11h50), tout comme la fin du périscolaire court.

Le périscolaire long demeure payant et débiterait donc dès 15h50. Des tarifs dégressifs pour les fratries semblent envisagés, mais sous toutes réserves. Et un jour par semaine d'activités gratuites pour tous serait envisagé.

Là encore, à suivre...

Les inscriptions devraient débuter fin mars en Mairie.

Les fêtes d'école

La fête de l'élémentaire aura lieu le 12 juin.

La fête de la Maternelle s'échelonne sur 3 dates : 2 juin (PS), 4 juin (MS), 5 juin (GS) à 16h45. La chorale sera suivie d'un goûter à chaque fois auquel les parents seront invités à participer.

Concernant la non fourniture de matériel de sono et d'estrade pour les fêtes de fin d'année, l'A.P.E va s'associer au courrier de mécontentement que la Coordination compte envoyer à la Mairie en protestation contre cette mesure.

Mme BESSON nous a aussi informés que des sorties de fin d'année étaient prévues pour les 3 niveaux de Maternelle : Ferme pour les Petits, Parc des Oiseaux pour les Moyens, Musée des Confluences pour les Grands.

Le café-parents

Mme BESSON souhaite tenir un café-parents de manière régulière, à un rythme qui reste à définir, les mercredis matin.

Le premier pourrait se tenir le 8 avril.

Pour cette première, elle invite les parents à apporter du café, des gâteaux, thermos...

Si l'expérience est concluante, ce café-parents pourrait se pérenniser et elle pourrait demander des financements à la Mairie.

Le but de cette action est de communiquer davantage autour de l'école avec les parents et d'en faire un lieu de convivialité et d'expression autour de l'école, l'éducation, la parentalité...

Enfin, pour information, les visites de la PMI en Maternelle seront désormais affichées à l'entrée des salles de classe.

La date de la prochaine réunion reste à définir ultérieurement.